



Ma rue change de nom

Liste des personnes ou entités que je dois informer

- Employeurs (toutes les entreprises où vous travaillez)
- Réseau personnel (famille, amies et amis)
- Réseau professionnel (clientèle, fournisseurs)
- Médecins (généralistes, spécialistes)
- Entreprises de services (abonnement à des journaux, livraison de médicaments, ...)
- Banque / Postfinance
- Caisse de compensation (si vous touchez une rente AVS)
- Ecoles
- Assurances (assurance maladie obligatoire, assurance maladie complémentaire, assurance ménage et responsabilité civile (RC), ECA, ...)
- Entreprise de télécommunication (Swisscom, Salt,...)
- Le service des automobiles et de la navigation (si vous avez un permis d'élève conducteur, un permis papier, un permis bateau).

Cette liste peut être complétée.

Des questions?

Contactez le Bureau de l'égalité: egalite@lausanne.ch ou 021 315 23 81.